

RUST PREVENT SYN 1-X

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle	
Santé	2	2	 	
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-08-01

1. PRODUCT AND COMPANY IDENTIFICATION

Nom du produit: RUST PREVENT SYN 1-X
MSDS #: 11639_HX
Code du produit: 11639T00, 11639470
Utilisation recommandée: Nettoyant et antioxydant liquide synthétique.

Producteur, importateur, fournisseur:
 JohnsonDiversey, Inc. Canadian Headquarters
 3630 E. Kemper Rd. JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 Cincinnati, OH 45241 2401 Bristol Circle
 Phone: 1-800-438-2647 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. HAZARDS IDENTIFICATION
Aperçu des premiers secours

ATTENTION. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LES YEUX . PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LA PEAU .

Principales voies entree: Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation.
Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau.
Contact avec les yeux: Irrite modérément les yeux.
Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS
Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Monoéthanolamine	141-43-5	0.1 - 1.5%	1720 mg/kg (rat)	1 mL/kg (rabbit)	Non disponible

4. FIRST AID MEASURES

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau . En cas d'irritation, consulter un médecin .
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin .
Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin .
Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants .

5. FIRE-FIGHTING MEASURES

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques: Non applicable
Risques Inhabituels: Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Méthodes de nettoyage:

Méthodes de nettoyage - déversement important. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. HANDLING AND STORAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Stockage:

Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques

Protection de la peau et du corps: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .

Protection respiratoire: Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition . Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Monoéthanolamine	141-43-5	6 ppm (STEL) 3 ppm (TWA)	6 mg/m ³ 3 ppm	15 mg/m ³ (STEL) 8 mg/m ³ (TWA)

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

État physique: Liquide

Couleur: Ambre

Odeur: Pas d'information disponible

Densité: 1.07

Dilution pH: 9.5

Masse volumique apparente: Pas d'information disponible

Densité gazeuse: Pas d'information disponible

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible

Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Aspect: solution aqueuse

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Point/intervalle de fusion: Indéterminé

pH: 10.5

Densité: Pas d'information disponible

Température de décomposition: indéterminé

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Solubilité: Soluble

Teneur (%) en COV 2.24%

(composés organiques volatils):

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

Viscosité: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

10. STABILITY AND REACTIVITY

Stabilité: Le produit est stable

polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone . Oxydes d'azote (NOx) .

Matières à éviter: Acides forts . des oxydants.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Toxicité aiguë**Information sur les composants:**

Oral(e), Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg.

Voir la Section 3

Toxicité chronique:

Des études sur la toxicité orale chez différentes espèces d'animaux, à des doses élevées, suggèrent que les borates causent des effets reproducteurs et développementaux .

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu

effets mutagènes: Aucun connu

Toxicité reproductrice: Des études sur la toxicité orale chez différentes espèces d'animaux, à des doses élevées, suggèrent que les borates causent des effets reproducteurs et développementaux .

Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. ECOLOGICAL INFORMATION

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. TRANSPORT INFORMATION

DOT/TDG: S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. REGULATORY INFORMATION

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Australie (AICS), Philippines (PICCS), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	-	-	-	-	-	-
Borate de monoéthanolamine	26038-87-9	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Aucune

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat	Y
Différée	Y
Incendie:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



16. OTHER INFORMATION

Cause de la révision: Non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.